

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AVISHIELD ND B1 LYOPHILISAT POUR SUSPENSION OCULO-NASALE/ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON
POUR POULETS, Lyophilisat pour suspension

Titulaire : GENERA INC.

Composition : virus de la maladie de newcastle-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7391194 0/2018

Date de décision : 03/04/2018